La réforme du secteur du transport doit se baser sur le principe de la concurrence et le respect du cahier de charge Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 24-02-2012 20:44:52

L'orientation actuelle du gouvernement est d'entamer la réforme du secteur du transport par l'application de la logique de la concurrence sur la base de l'appel d'offre, a fait savoir, mardi à Casablanca, le ministre de l'Equipement et du Transport, M. Abdelaziz Rebbah.

Cette initiative implique que tout possesseur d'agrément est tenu de respecter un cahier de charge afin qu'il puisse offrir un service professionnel et sur la base du mérite, a-t-il dit, à l'ouverture de la première étape des "Escales sectorielles", initiées par la CGEM sous le thème "la mobilité : vecteur du progrès et de compétitivité".

La gestion de la situation existante appelle une période transitoire et une réforme progressive de ce secteur, qui rend un service qui ne peut être stoppé et qui comporte une dimension sociale, a-t-il noté ajoutant qu'il sera question d'accompagner durant 5 ans, les bénéficiaires des agréments afin qu'ils puissent s'adapter au nouveau régime basé sur le professionnalisme et le mérite.

Et de souligner la disposition du gouvernement à coopérer et à "prendre les décisions politiques difficiles" pour faire aboutir ces réformes, ajoutant que la réforme du secteur du transport et de la logistique passe par la collaboration et le partenariat entre décideurs, professionnels et l'ensemble des acteurs concernés.

Le président de la CGEM, M. Mohamed Horani, a exprimé la disposition de l'organisation patronale à travailler en commun avec le gouvernement "sans confrontation ni complaisance" pour la réussite de ces réformes et pour consacrer le principe du partenariat public-privé.

Rappelant l'une des missions de la confédération en tant que force de proposition pour faire avancer les réformes en cours dans le pays, il a souligné le contrat programme 2010-2015 signé entre le gouvernement et les professionnels du secteur, programme qui vise entre autre à faire baisser les coûts logistiques de 20 pc à 15% du PIB à l'horizon 2015 pour s'approcher de ceux des pays émergents.

M. Abdelilah Hifdi, président de la Fédération du Transport, relevant de la CGEM, a donné un aperçu sur les différentes composantes du secteur, abordé les problèmes et difficultés qui entravent sa mise à niveau avant d'exposer les propositions des professionnels pour dépasser ces embûches.

"Les Escales sectorielles", qui font suite au fort impact qu'ont connues, en 2011, les "Escales régionales de l'entreprise" confirment la conviction, pour le patronat marocain, de l'importance des stratégies sectorielles et de la régionalisation avancée, a-t-il dit indiquant qu'elles ont pour but d'engager une véritable politique de développement sectoriel, fondée sur la coordination entre les secteurs et les régions, la création de la valeur ajoutée et par voie de conséquence, de l'emploi.

Cette première étape de ce périple qui intéressera d'autres pôles d'activité sera marquée par l'organisation de 2 tables rondes qui traiteront successivement de "la logistique, levier de compétitivité" et des "réalités et perspectives du transport routier de voyageurs".

MAPF